



REPUBLIKAN'I MADAGASIKARA  
Fitiaavana - Tanindrazana - Fandrosoana

**DIX-HUITIEME SESSION DU GROUPE DE TRAVAIL DE L'EXAMEN  
PERIODIQUE UNIVERSEL (EPU)  
(04 au 15 mai 2015)**

---

**EPU DU MALAWI  
Mardi 05 mai 2015  
(09h00 – 12h30)**

---

**INTERVENTION DE MONSIEUR SOLOFO RAZAFITRIMO  
CHARGE D'AFFAIRES A.I  
MISSION PERMANENTE DE MADAGASCAR AUPRES DE L'OFFICE DES  
NATIONS UNIES A GENEVE ET DES INSTITUTIONS SPECIALISEES A VIENNE**

(durée 1min 35)

Monsieur le Président,

Madagascar souhaite la bienvenue à la délégation du Malawi, et lui adresse ses chaleureuses félicitations pour la qualité de son rapport.

Ma Délégation note avec satisfaction les efforts réalisés par le Malawi dans la promotion et la protection des droits de l'homme depuis son premier examen en novembre 2010.

Nous nous réjouissons des efforts consentis par les Autorités malawites pour garantir la protection et l'exercice des droits de l'homme dans le pays, notamment par l'adoption de la loi sur les personnes handicapées et la loi sur l'égalité des sexes, la mise en place de plusieurs lois relatives à la promotion et à la protection des droits de l'enfant.

Nous encourageons le Gouvernement malawite à poursuivre ses efforts afin d'assurer la pleine jouissance de tous les droits de l'homme dans le pays.

Pour terminer, Madagascar souhaiterait formuler à l'endroit du Malawi les recommandations suivantes:

- 1- Adresser une invitation permanente à tous les titulaires de mandats au titre des procédures spéciales;
- 2- Ratifier le deuxième protocole facultatif se rapportant au Pacte international relatif aux droits civils et politiques;

Je vous remercie.